

CONFIDENTIEL



Secrétariat général

NOTE

Destinataires : Membres du Conseil des gouverneurs
Expéditrice : Lynne Castonguay *LC*
Secrétaire générale
Date : Le 6 avril 2016
Objet : Confidentialité du budget

Le budget 2016-2017 de l'Université de Moncton est distribué à l'avance en respectant l'esprit de la résolution suivante adoptée au Conseil des gouverneurs le 11 décembre 1999.

R : 41-CGV-991211

Daniel Bélanger, appuyé par Lucie Lavigne, propose :

« Que le budget soit expédié aux membres du Conseil dix jours à l'avance, comme c'est le cas habituellement, étant entendu que chaque membre est de bonne foi et respecte la confidentialité du document. »

Vote sur R41 Pour 17 Contre 2 Abstentions 2 **ADOPTÉE**

Tiré à part
Réunion du Comité de finance
CFI-160321

6. BUDGET 2016-2017 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

R : 04-CFI-160321

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption du budget 2016-2017 de l'Université de Moncton tel qu'il a été présenté. »

Vote : unanime

Proposition pour le Conseil des gouverneurs

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget 2016-2017 de l'Université de Moncton tel qu'il a été présenté. »